

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Cadre commercial nautisme

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, science politique, économie et gestion

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Cadre commercial nautisme (CCM)* de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) se déroule à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Nice Côte d'Azur au département Techniques de commercialisation (TC) de Cannes. Son objectif est de former des cadres commerciaux polyvalents dans le secteur nautique, capables de prospecter, négocier et vendre ; de mettre en place une démarche marketing ; d'encadrer et animer une équipe commerciale ; d'analyser les répercussions financières d'une opération ou d'une activité ; et d'organiser des événements. Son programme est ainsi constitué de sept unités d'enseignement (UE) abordant l'animation et la communication commerciale ; l'environnement économique et juridique des activités nautiques ; les outils de gestion financière et la production navale ; la démarche marketing ; les techniques commerciales ; et la mise en pratique sur le terrain à travers un projet tuteuré et un stage en entreprise. La licence professionnelle *CCN* peut être suivie en formation initiale, en formation continue et en alternance. La formation s'adresse à des diplômés de niveau 3, recrutés sur examen du dossier et entretien sur convocation. L'évaluation des étudiants s'effectue sous la forme d'un contrôle terminal (50 %) et d'un contrôle continu (50 %) dans tous les enseignements. La licence professionnelle *CCN* est attribuée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage (conformément à l'article 10 du décret du 17 novembre 1999).

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la formation sont clairement exposés : former des cadres commerciaux (étudiants ou professionnels déjà en poste) capables de maîtriser la vente, le management et l'animation d'événements liés au nautisme tel que demandé par le milieu professionnel (Fédération des industries nautiques, Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nice, Pôle nautique du pays de Lérin).

Les compétences attendues sont uniquement exposées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elles sont en cohérence avec les emplois visés par la formation.

Les métiers des étudiants sortants ne sont pas indiqués (on ne peut donc pas juger s'ils correspondent à la formation). Il est difficile de juger si la formation permet d'acquérir les connaissances et compétences attendues.

<b>Organisation</b>
<p>Les enseignements (contenu UE) sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels de la formation.</p> <p>Le volume horaire des enseignements directement liés au nautisme paraît trop faible comparativement à celui des enseignements plus transversaux.</p> <p>Un partenariat est établi avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS - pour la réalisation d'un document multimédia) et un avec la CCI (pour définir la collaboration avec la filière nautique de la CCI : promotion de la formation auprès des entreprises et aide à la recherche de contrats de professionnalisation).</p> <p>Les volumes horaires assurés par des enseignants (40 %), et notamment par des enseignants-chercheurs (11 %), sont trop faibles et ceux assurés par des professionnels (60 %) sont importants.</p> <p>Les enseignements sont atomisés et peu regroupés. Certains volumes horaires sont très faibles (10 heures et surtout 2 heures), ce qui pose question sur le contenu et l'évaluation.</p> <p>Les sections du conseil national des universités (CNU) des enseignants-chercheurs (qui sont trop peu nombreux : trois sur 22) ne sont pas indiquées. On ne peut donc pas juger s'ils correspondent à la formation.</p> <p>Le rythme de l'alternance n'est pas indiqué.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Etant une formation commerciale, elle trouve naturellement sa place au sein de l'IUT TC de Cannes.</p> <p>Les seuls partenariats formalisés sont ceux précédemment cités établis avec l'UFR STAPS et avec la CCI. Il n'est pas indiqué de partenariats avec des entreprises d'accueil.</p> <p>La formation ne se positionne qu'aux niveaux local et régional. Mais cela peut s'expliquer par les contraintes de l'alternance.</p> <p>Il n'est pas indiqué le laboratoire d'appartenance des enseignants-chercheurs, ni les liens entre la recherche et la formation.</p> <p>Seule une formation concurrente est présente au niveau national (IUT Saint-Nazaire). Il n'est pas indiqué de recouvrements avec d'autres formations au niveau régional.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>Seul le responsable de la formation la pilote et anime l'équipe pédagogique (compose de trois maîtres de conférences (MCF), cinq professeurs agrégés (PRAG), deux professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), deux professeurs associés (PAST), neuf professionnels, un contractuel), avec une forte mobilisation. Son rôle ici est d'attribuer les tuteurs, d'organiser les examens, les jurys, les réunions pédagogiques et le conseil de perfectionnement. Il est assisté d'un responsable des projets tuteurés qui s'occupe de l'organisation et de l'encadrement des projets.</p> <p>Le nombre de réunions pédagogiques organisées par an n'est pas indiquée, ni leur composition.</p> <p>Le niveau de compétence et de responsabilité des professionnels (neuf au total, deux sont des consultants), ainsi que les enseignements qu'ils assurent ne sont pas indiqués. Néanmoins, ils appartiennent au cœur de métier.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Le nombre de dossiers déposés chaque année n'est pas indiqué. Il est donc difficile de juger l'attractivité de la formation. Sauf en utilisant le nombre d'inscrits (10 en moyenne), beaucoup trop faible (25 places disponibles), ce qui pose question.</p> <p>Les étudiants sont principalement issus de BTS (brevet de technicien supérieur) puis de DUT (diplôme universitaire de technologie). Mais le détail des formations d'origine n'est pas indiqué.</p> <p>Aucune information sur l'origine géographique des candidats et l'insertion géographique des diplômés n'est donnée.</p> <p>Seulement deux validations des acquis de l'expérience/validations des acquis professionnels (VAE/VAP) en cinq ans pour accéder à la formation.</p> <p>Les non-diplômés sont faibles (un à deux étudiants en moyenne, le taux de réussite est donc bon), mais les causes ne sont pas indiquées (abandon ou non-réussite).</p> <p>L'insertion des diplômés est convenable (82 %). Pourtant, les contrats de professionnalisation devraient donner un taux d'embauche remarquable, ce qui n'est pas le cas. Mais le nombre de répondants est faible et les causes évoquées ne permettent pas de se prononcer pleinement.</p> <p>Le détail des postes occupés par les diplômés n'est pas fourni. Il n'est donc pas possible de juger l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation.</p> <p>Les poursuites d'études sont faibles. Les formations choisies en poursuite d'études ne sont pas fournies.</p> <p>La formation ne fait pas ses propres enquêtes de suivi des diplômés.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>Très peu d'informations sont fournies. La recherche sur le management et le commerce dans le secteur nautique reste à préconiser.</p> <p>Les laboratoires et les sections CNU des enseignants-chercheurs (trois sur 22) ne sont pas indiqués. Il est donc impossible de faire le lien entre leurs recherches et la formation ou leurs enseignements.</p> <p>L'orientation des enseignements vers des pratiques scientifiques n'est pas démontrée (par exemple : tests de concepts, études consommateurs, analyses statistiques etc.).</p> <p>Aucune participation des étudiants à la recherche n'est montrée (par exemple : participation à des enquêtes, à des séminaires etc.).</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation se fait à travers l'alternance, qui est insuffisamment décrite.</p> <p>Les professionnels (neuf) s'impliquent dans la formation à travers leur enseignement (60 % du volume horaire), leur participation aux jurys, à l'encadrement des étudiants, aux réunions pédagogiques et aux conseils de perfectionnement.</p> <p>Les compétences professionnelles sont faiblement détaillées. Celles qui sont citées correspondent aux objectifs de la formation.</p> <p>Il n'est pas indiqué si des certifications professionnelles sont délivrées.</p> <p>Il n'est pas précisé de dispositifs particuliers d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel.</p> <p>Il n'est pas indiqué de réflexions menées sur les évolutions des métiers et l'adaptation des enseignements à celles-ci.</p> <p>Certains éléments sont cités mais pas prouvés (le développement d'un réseau d'anciens étudiants, la création d'un site web et d'une page Facebook, les partenariats avec des entreprises étrangères).</p> <p>La fiche RNCP est renseignée et précisément détaillée.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les objectifs du projet tuteuré sont précisés et correspondent à ceux attendus dans une LP (quelques exemples de sujets auraient été bienvenus). Le rôle de chaque acteur (responsable de la formation, tuteur universitaire, commanditaire professionnel) dans l'encadrement et l'évaluation des projets n'est pas clair. On ne comprend pas non plus s'il y a une soutenance à l'issue du projet. Le nombre d'étudiants (six) par projet tuteuré est trop élevé pour un travail de mise en situation professionnelle efficace.</p> <p>Les objectifs et le rythme des périodes en entreprise ne sont pas indiqués. L'évaluation porte sur le mémoire (quelques exemples de sujets auraient été bienvenus), la soutenance de ce mémoire (devant un jury composé du maître d'apprentissage, du tuteur universitaire et d'un enseignant « candidate ») et le travail effectué en entreprise. La proportion de ces trois éléments dans l'évaluation n'est pas donnée.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international se limite aux deux langues obligatoires enseignées (l'anglais et l'italien) en rapport avec le territoire. Mais le volume d'heures n'est pas précisé.</p> <p>Aucun partenariat n'est formalisé.</p> <p>Aucune information sur l'échange d'étudiants ou d'enseignants avec l'étranger n'est donnée.</p> <p>Il n'y a pas de cours en langues étrangères.</p> <p>Il a été mis en place d'un supplément au diplôme Europass étudiant.</p> <p>La coopération internationale n'est pas être assez prise au sérieux alors qu'elle pourrait donner lieu à de multiples conventions.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement se fait sur dossier (évaluation par l'équipe pédagogique de la formation) puis sur entretien (la composition des jurys d'entretien n'est pas indiquée). Le jury de recrutement est composé du chef de département, du responsable de la formation et d'enseignants ou professionnels. La composition exacte n'est donc pas fournie, ni la part de professionnels participant au jury de recrutement.</p> <p>Il est à noter une absence de deuxième année de licence (L2) dans les recrutements.</p> <p>Aucune communication particulière ne ressort afin de promouvoir cette formation en amont.</p> <p>Il n'est pas prévu de mises à niveau.</p> <p>Il n'y a pas de dispositifs d'aide à la recherche d'entreprise d'accueil (à part les éventuels contrats de professionnalisation fournis par la CCI), à la réorientation ou à la réussite.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est en alternance de septembre à juin (le rythme n'est pas précisé). Aucune information n'est donnée sur les VAE/VAP (à part le nombre de deux en cinq ans) ; sur la prise en compte de la situation des étudiants ayant des contraintes particulières ; sur l'évolution des pratiques pédagogiques et notamment sur l'usage d'outils numériques (tant au niveau de la formation qu'au niveau plus global de l'Université Nice Sophia Antipolis). Par ailleurs, aucun enseignement (savoir-faire) n'est relatif aux nouvelles technologies, ni réalisé dans une langue étrangère.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants se fait avec un contrôle terminal (pour 50 %) et un contrôle continu (pour 50 %), et est adaptée pour une LP. La composition du jury d'attribution n'est pas précisée. Il n'y a pas de deuxième session d'examen. Les unités réussies font l'objet d'une attestation. Le redoublement éventuel n'est pas automatique.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences sont uniquement précisées dans la fiche RNCP. Aucune mention d'une acquisition de compétences en entreprise n'est faite alors que les étudiants sont tous en contrat de professionnalisation. Le suivi des compétences se fait uniquement à travers le projet tuteuré (par groupe d'étudiants). Aucune information n'est donnée quant aux retours vis-à-vis des entreprises et aux échanges sur les co-compétences acquises. Le supplément au diplôme est clair.</p>
Suivi des diplômés
<p>La formation n'effectue pas de suivi des diplômés. Il est souhaitable de mettre en place un suivi étudiant pertinent (type <i>alumni</i>). Les données d'insertion récoltées à partir des enquêtes faites par l'Observatoire de la vie étudiante et par l'Université procurent très peu d'information et rend le suivi immédiat plus complexe. 82 % des étudiants qui répondent sont en emploi, ce qui est un vrai problème pour une LP avec contrat de travail. La moitié des étudiants originaires d'autres régions repartent dans leur région d'origine.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'autoévaluation se fait à travers un conseil de perfectionnement et une réunion pédagogique qui sont organisés une fois par an. Leur composition et leur rôle ne sont pas précisés. Un questionnaire papier d'évaluation de chaque UE ou enseignement (cela n'est pas très clair) est distribué aux étudiants pour qu'ils donnent leur avis sur le contenu et la pédagogie. Aucune information n'est donnée sur le traitement du questionnaire et sur les grandes évolutions de la formation suite à son analyse et aux autoévaluations.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation placée sur une niche, le nautisme étant un créneau fort pour la région.
- Une formation qui permet à l'Université de s'implanter durablement auprès du secteur professionnel du tourisme.

### Points faibles :

- Un nombre et un volume horaire des enseignants-chercheurs, trop faibles.
- Un déficit de notoriété, d'image et de communication auprès des candidats potentiels.
- Un taux d'insertion des diplômés trop faible (82 %) étant donné le statut des étudiants (en contrat de professionnalisation).
- Un nombre d'inscrits (10 en moyenne) trop faible étant donné la capacité d'accueil (25) et la diversité des parcours proposés (formation initiale, formation continue, alternance).

### Avis global et recommandations :

Cette formation ayant saisi une niche sur le nautisme devrait maintenant la traiter sérieusement avant (candidatures et diversité des origines étudiantes), pendant (relations avec les entreprises, compétences acquises, équilibre des enseignements en relation avec les objectifs annoncés), et après (suivi et appui sur un réseau constitué dans le secteur d'activité par les anciens étudiants et les entreprises). Très bien positionnée, elle devrait permettre d'asseoir une réelle expertise et reconnaissance dans le secteur visé régionalement, nationalement et internationalement par une réelle stratégie de développement.

Les pistes de réflexion pour les évolutions futures seraient les suivantes :

- Développement d'un réseau sur le secteur du nautisme et ses entreprises (établir des partenariats formalisés avec des entreprises d'accueil).
- Développement et formalisation des relations entre les diplômés (créer un réseau d'anciens étudiants).
- Organisation d'un lien avec les autres formations de ce type (Bretagne et à l'international).
- Développement de la dimension internationale qui est trop peu présente (cours en langues étrangères, enseignants invités etc.).
- Réalisation d'enquêtes internes de suivi systématique, exhaustif et quantitatif des diplômés (à l'aide d'un questionnaire).
- Organisation des retours et échanges autrement qu'en présentiel lors des conseils de perfectionnement et pédagogique afin d'améliorer leur efficacité.
- Réflexion sur le vivier de candidats afin d'augmenter le nombre d'inscrits.
- Développement de la VAE/VAP pour accéder à ou obtenir la LP.
- Mise en place d'un suivi individuel des compétences.
- Amélioration du questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Organisation de dispositifs d'aide à la recherche d'entreprise d'accueil, à la réorientation et à la réussite.
- Réflexion sur la mise en place de mises à niveau afin de favoriser la réussite de tous les étudiants.

# Observations de l'établissement



**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES  
LP CADRE COMMERCIAL NAUTISME**

Réf : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180014710-019241-RT

Des réponses aux remarques faites lors du rapport HCERES  
concernant LP CCN

- Un nombre et un volume horaire des enseignants-chercheurs, trop faibles.  
**Des efforts seront faits pour recruter plus d'enseignants-chercheurs.**
- Un déficit de notoriété, d'image et de communication auprès des candidats potentiels.  
**Depuis deux ans un groupe d'étudiants fait son projet tuteuré sur la communication et la visibilité de la licence. Leurs efforts ont déjà porté des fruits au niveau de la notoriété de la licence. A développer.**
- Un taux d'insertion des diplômés trop faible (82 %) étant donné le statut des étudiants (en contrat de professionnalisation).  
**Malheureusement le taux de réponse des enquêtes n'est pas toujours élevé, mais, selon nos contacts avec les ex-étudiants, le taux est plutôt proche de 100%. Nous ferons une enquête parmi eux pour être plus précis.**
- Un nombre d'inscrits (10 en moyenne) trop faible étant donné la capacité d'accueil (25) et la diversité des parcours proposés (formation initiale, formation continue, alternance).  
**Il n'y a plus de formation initiale. La formation est essentiellement composée des contrats de professionnalisation avec quelques étudiants en formation continue, plus quelques VAE/VAP. La capacité d'accueil est maintenant fixée à 15 étudiants.**
- Développement d'un réseau sur le secteur du nautisme et ses entreprises (établir des partenariats formalisés avec des entreprises d'accueil).  
**Depuis la création de la licence nous avons établi des contacts avec des entreprises, d'autant plus que la licence a été montée avec la soutenance de la FIN et de la Chambre de Commerce. On ne peut pas, cependant, obliger les entreprises d'accueil à prendre des étudiants en établissant des partenariats formalisés. La formation bénéficie aussi du soutien du service relations entreprises.**

- Développement et formalisation des relations entre les diplômés (créer un réseau d'anciens étudiants).

**Nous avons une page Facebook tenant lieu de réseau, mais il va falloir la développer davantage pour avoir une visibilité et une notoriété plus grandes.**

- Organisation d'un lien avec les autres formations de ce type (Bretagne et à l'international). **Nous sommes toujours en contact avec St Nazaire, d'où vient la licence. Concernant l'international, il va falloir chercher des licences équivalentes dans d'autres pays, surtout l'Italie. Un certain nombre de nos étudiants sont en effet partis à l'étranger après leur formation.**

- Développement de la dimension internationale qui est trop peu présente (cours en langues étrangères, enseignants invités etc.)

**On pourrait envisager quelques cours spécifiquement en anglais ou italien concernant le marché nautique local et international.**

- Réalisation d'enquêtes internes de suivi systématique, exhaustif et quantitatif des diplômés (à l'aide d'un questionnaire). Organisation des retours et échanges autrement qu'en présentiel lors des conseils de perfectionnement et pédagogique afin d'améliorer leur efficacité.

**Des questionnaires sont déjà en place, aussi bien que des entretiens avec les étudiants pour avoir leurs idées sur la formation et d'éventuelles améliorations à faire. La structure des questionnaires est peut-être à revoir. Les conseils de perfectionnement précédents nous ont permis d'améliorer nos contacts avec la CCI et d'avoir les avis, à la fois, des représentants étudiants et des professionnels du secteur. Concernant les étudiants, il y a également eu des entretiens individuels pour avoir leur avis sur la licence. Un nouveau conseil de perfectionnement est prévu.**

- Réflexion sur le vivier de candidats afin d'augmenter le nombre d'inscrits. Organisation de dispositifs d'aide à la recherche d'entreprise d'accueil, à la réorientation et à la réussite.

**La plupart de nos étudiants trouvent leur propre entreprise. Ceci dit, lors de nos deux séances d'entretien avec des candidats, nous examinons en profondeur, à la fois, leur CV et leur motivation afin de bien cibler les emplois recherchés. Des conseils sont également donnés pour la réalisation d'un bon CV et de la lettre de motivation. Nous avons comme vivier une liste d'entreprises qui veulent des candidats à la recherche d'un contrat. Nous restons en contact avec eux et aussi avec la CCI.**

- Développement de la VAE/VAP pour accéder à ou obtenir la LP.

**Nous avons parfois l'occasion de valider les VAE/VAP. Une procédure à développer.**

- Mise en place d'un suivi individuel des compétences.

**A voir avec les enseignants et les tuteurs d'entreprises concernés en établissant un livret de suivi.**

- Réflexion sur la mise en place de mises à niveau afin de favoriser la réussite de tous les étudiants.

**Tous nos enseignants font des mises à niveau afin que tous les étudiants puissent suivre.**

**Conclusion :**

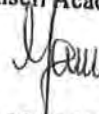
**Grâce aux efforts fournis par toute l'équipe de formation et les étudiants concernés, nous avons pu, ces dernières années, augmenter la visibilité et la notoriété de la licence. Ceci est dû, en grande partie au bouche à oreille, mais également aux projets tuteurés. Le fait que beaucoup de nos enseignants viennent du monde professionnel nautique et que parmi eux se trouvent plusieurs membres de la Chambre de Commerce lui donne encore un meilleur rayonnement. Nous pensons que la licence devient un élément important dans le secteur nautique pas seulement sur la Côte d'Azur mais aussi dans toute la France.**

Roy Bartley

Directeur d'études LP CCN

Nice, le 01/05/17

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique



**Sophie RAISIN**